

# DECHETS VERTS COMPOSTABLES

Les agriculteurs mettent à disposition de la population les fumières destinées à la collecte des déchets verts. Nous vous prions dès lors de bien vouloir respecter les lieux et y déposer uniquement des déchets compostables.

## Les déchets verts sont :

les épluchures, les coquilles d'œufs, le marc de café, les fleurs, les déchets de jardinage

## Exclus (à mettre dans les sacs officiels) :

les restes de repas cuits, crottes d'animaux, cendres de cheminées, balayures, mégots, cartons, papiers, plastiques, feuille de ménage, les sacs biodégradables

## Horaires :

lu au ve de 08h00 à 20h00 – samedi de 08h00 à 18h00 - dimanche fermé

Quartiers	Sites de dépôt
Le Sansuvy, Le Village, Pra Maudry	<b>Sébastien Page</b> Place de l'église 7
Les Noutes, route de Ponthaux, impasse du Ruisseau, impasse du Bois du Puits, route du PAA, les Biolettes (depuis le n°21)	<b>Christian Ducotterd</b> Chemin de la Rosière 5
Fin de la Croix, le Cheiry, en Genevrex, les Biolettes (jusqu'au n°20)	<b>Marc Genilloud</b> Route de la Croix 34
Route de la Broye, le Melley, les Thurlings, le Guéravet, Champ des Pierres	<b>Cécile Gumy</b> Route du Guéravet 19
Route de l'Industrie, les Sablions, Fin du Chêne, route du Centre	<b>Pierre Barras</b> Route de Corsallettes 27
Impasse du Gros Pra, route de Fribourg	<b>Damien Werro</b> Route de la Pantar 2
Corsalettes	<b>Eric Progin</b> Route de Corsallettes 38
Dépôt de branches – taille de haies	<b>RCAgro</b> Route du P.A.A 27



Le plan des sites de dépôt est consultable sur notre site internet.